

Liberté Égalité Fraternité



Documentation des Données foncières Extrait de la documentation en ligne **DOCUMENTATION**







Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web: www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site https://doc-datafoncier.cerema.fr/, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site https://datafoncier.cerema.fr

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boite datafoncier@cerema.fr









Fiche

Table des matières

1 Glossaire





1 Glossaire

- AUc/AUs: Zones à urbaniser des documents d'urbanisme (DU)
- BD-TOPO: Base Topographique de l'IGN
- CC: Carte Communale
- CEREMA: Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CNIG : Conseil National de l'Information Géographique.
- CG: Formule mathématique de la compacité géométrique d'un polygone qui représente le rapport de l'aire et carré du périmètre. (Nb: tendant vers 0 représente une forme allongée, tendant vers 1 représente une forme de disque)

$$q=4\pirac{a}{p^2}.$$

- DGALN : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.
- DU: Document d'urbanisme
- EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.
- EMPCOM: Base des principales emprises d'activités commerciales métropolitaines.
- FUSAC : Foncier à Usages d'Aactivités
- FF : Fichiers fonciers.
- GPU : Géoportail de l'urbanisme.
- IGN : Institut national de l'information géographique et forestière.
- INSEE : Institut National de la Statistique et Études Économiques.
- MTE : Ministère de la Transition Écologique.
- OSM: OpenStreetMap
- PLUi: Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- SIRENE/SIRET : Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements
- TUP : Table Unifiée du Parcellaire (Unité Foncière)





- UF : Unité Foncière (fusion de parcelles contigües spatialement d'un même compte propriétaire)
- ZAE : Zone d'activité économique